

Nous, soussignés, Société(Mandant)
Représentés par M.
Titre/Fonction
Numéro de TVA / SIRET.....

Donnons pouvoir à la Société Transports Internationaux Roger Benaim (Mandataire)
Agréée n° 4650

Pour nous représenter auprès de l'Administration des Douanes dans le cadre de la représentation directe conformément à l'article 5.2.1^{er} alinéa du Code des Douanes Communautaire (Article 26 de la Loi des finances n°97-1239 du 29 décembre 1997) en la personne de ses salariés habilités

* signer en notre nom et pour notre compte toutes les déclarations de douane à l'importation et à l'exportation

* effectuer tous les actes y afférents

* présenter les documents et les marchandises et effectuer les visites de douane

* nous représenter auprès des autres Administrations ou tout organisme intéressé pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises)

* exécuter les opérations sous régimes économiques (admission temporaire, exportation temporaire, perfectionnement actif, perfectionnement passif, procédures simplifiées, etc....)

* autoriser l'utilisation des crédits en douane du mandataire aux fins de réalisation des opérations ci-dessus

* régler en notre nom le montant des droits et taxes afférents aux déclarations de douane et actes visés ci-dessus

* recevoir tout remboursement, en donner acquit et retirer tout certificat et en donner reçu

Le mandant accepte l'applicabilité des Conditions Générales de Vente de la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France TLF du 1^{er} octobre 2001 reprises au verso ou dont il a eu connaissance. Le mandataire se réserve en tout temps le droit de refuser un ordre d'accomplir des formalités définies par ce pouvoir.

Le présent mandat prend effet à compter du 01/01/10 et demeure valable jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat.

Signature

Cachet de l'entreprise